



Le TriviCourtois

n°4

Le journal municipal de la commune de Saint-Trivier-de-Courtes - Septembre 2015

Le mot des élus

C'est la rentrée ! L'ensemble de l'équipe municipale souhaite à toutes nos têtes blondes une bonne année scolaire. Loin des débats publics qui nous échappent, à notre modeste niveau, nous donnons à notre jeunesse les moyens de grandir dans un environnement favorable à leur épanouissement. La proximité a parfois du bon ! Dans ce numéro, vous découvrirez le collège, mais aussi le nouveau stade de rugby.

Il est des opportunités qu'une équipe municipale ne peut pas rater. Le départ de la Trésorerie en est une. Un bâtiment appartenant à la commune s'est libéré pour laisser place à un nouveau commerce : un bar-brasserie. Non, la grande rue ne sera pas un désert !

Chacun d'entre vous connaît le foyer-logement, mais savez-vous qui le gère ? Qui prend les décisions ? Plus généralement, quelle politique sociale est développée au sein de la commune ! Nous avons essayé de répondre concrètement à ces questions en vous présentant le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Bonne lecture à tous !

Le mot du Maire

En écrivant ce mot du Trivicourtois n°4 en période de canicule, je repense à ma précédente conclusion qui souhaitait « que le soleil soit de la partie pour l'été... », il réchauffe c'est sûr et j'espère qu'il vous éclaire aussi !

Cette fois-ci je vous souhaite une bonne rentrée.



Vous trouverez dans ce numéro 4 les infos des élus municipaux pour ce qui concerne l'actualité de notre commune. Quant à moi, je souhaite simplement vous dire que nous sommes préoccupés par des sujets d'actualité tels que :

- les réductions des dotations de l'Etat pour faire fonctionner nos communes,
- les modifications incessantes des règles et règlements,
- le vote du 3^e volet de la loi NOTRE, qui, entre autres règles, oblige les

intercommunalités à avoir une taille minimum de 15 000 habitants. La conséquence de cette règle pour notre Communauté de Communes de 6 400 habitants, c'est qu'elle devra fusionner avec une autre (ou des autres) pour atteindre ce seuil légal et nous devons accepter une modification de notre organisation territoriale actuelle... avant janvier 2017,

- se pose aussi la question de la taille de nos communes pour faire le poids dans ces grands ensembles issus de ces regroupements obligés. Des dispositions existent pour éventuellement faire face, la possibilité de création de Communes Nouvelles peut en être une...

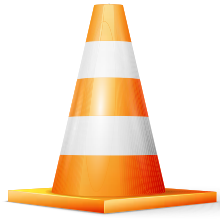
Des réformes qui vont bouleverser nos conceptions de la vie de nos communes et qui obligent les élus de terrain que nous sommes, à choisir entre subir ou anticiper.

Des sujets récurrents aussi pour nos communes, si l'on évoque, l'urbanisme, l'environnement, la transition énergétique, sans oublier l'économie, l'éducation...

Pour conclure, ce mot de rentrée : l'actualité de vos élus sera, dans les prochains mois, chargée et leurs décisions auront des influences importantes sur notre organisation territoriale future.

PS : Nous sommes, je suis, à votre disposition pour tout entretien qui pourrait éclairer vos questionnements sur ces sujets d'actualité.

Fin des travaux



Beaucoup de chantiers ont été achevés depuis le dernier numéro du « Trivicourtois ». Nous avons choisi pour vous les plus significatifs.

Inauguration du stade de Rugby

Le 27 juin, a été inauguré le stade de rugby, contigu à celui du football. Cette inauguration était précédée par un après-midi découverte. 40 jeunes se sont pris au jeu et ont voulu « marquer l'essai ». Un bungalow a été rajouté à ceux existants, permettant la création de douches. Sur ce stade évoluera le Rugby Club de Haute-Bresse, une antenne du club de Pont-de-Vaux. Le coût des travaux budgétés s'élève à 36 500 €.



Inauguration du stade

Aménagement des voiries

- ▶ La voirie, les abords du complexe sportif du Champ de la Jeanne, seront terminés pour la rentrée scolaire. Les parkings bus et voitures seront aménagés. La réception des travaux est prévue courant septembre.
- ▶ Le stationnement dans le centre bourg est aménagé en quinconce pour ralentir et fluidifier la circulation des véhicules.
- ▶ Route de Bourg, un chemin piéton et une piste cyclable ont été tracés pour la sécurité des différents usagers.
- ▶ Route de Pont de Vaux, les trottoirs et le stationnement ont été réorganisés pour répondre au besoin d'accessibilité des personnes à mobilité réduite. La réfection de la chaussée a été réalisée par la DDT.



Les abords du complexe sportif



Stationnement du centre bourg

Magasin Gamm Vert

Le magasin Gamm Vert va quitter son emplacement près du centre-ville, où il était un peu à l'étroit, pour s'installer dans la zone artisanale des « Platières », près de l'Intermarché, sur un terrain que lui a vendu la commune. Plus d'espace de vente, de stockage, et surtout plus de facilités pour stationner ; le parking étant commun avec le supermarché. S'agissant du site laissé par Gamm vert, la commune engage une réflexion afin de le réhabiliter.

Nettoyage du toit de l'église

Le toit de l'église avait grand besoin d'un nettoyage. En effet, la mousse avait envahi les tuiles, et l'intervention d'une entreprise spécialisée a été nécessaire pour redonner une nouvelle jeunesse à cette toiture. Quelques tuiles ont également été changées. Ces travaux ont été effectués pour la somme de 9 690 € TTC.



Nettoyage du toit de l'église

Clin d'œil des commissions

L'équipe du « Trivicourtois » a choisi de vous présenter le Centre Communal d'Action Sociale qui mène une politique en faveur du développement social.

Le CCAS gère le Foyer-logement. Nous disposons de 35 appartements, entièrement occupés à ce jour, par des personnes âgées autonomes.

Les résidents peuvent bénéficier de l'APL (Aide Personnalisée au Logement). Ils ont accès à des installations communes comme la salle de réunion, le coin bibliothèque mais aussi les installations extérieures tels que le salon de jardin, la terrasse et sa pergola, le terrain de pétanque. Une animation est proposée chaque mois (danse, gaufres, jeux, anniversaires).

Diverses associations utilisent la salle du rez-de-chaussée dans le

cadre de leurs activités. Cela permet aux résidents d'y participer s'ils le souhaitent. Le CCAS participe à l'aide alimentaire en attribuant une subvention à la banque alimentaire et aux restaurants du cœur présents sur notre territoire et apporte son soutien financier au Comité d'entraide.

Le CCAS est autonome par rapport au conseil municipal. Son conseil d'administration, composé de 14 personnes, est son organe délibérant. Le CCAS dispose de son propre budget et emploie une personne.



Son Président Michel BRUNET, assisté de la Vice-Présidente, Françoise PIRAT, exécute les décisions du Conseil.

Actualités

Ô Bistrot Gourmand

Une brasserie bar à la place de la Trésorerie. « Ô Bistrot Gourmand » a ouvert ses portes. Claude MICHEL, est fin prêt pour vous accueillir. Alors, « À vos fourchettes » !

CCAS

Il propose depuis le mois de septembre, aux résidents du Foyer-logement, un programme de 8 séances d'activité physique adaptée. Un animateur, diplômé et spécialisé, de l'association SIEL Bleu (sport, initiative et loisir), leur propose des exercices d'équilibre, de mobilité et de stimulation physique

et mémorielle. Le succès de ce programme qui est lié à la participation et à l'assiduité des résidents, pourra déboucher sur des projets plus élaborés telle que la prévention des chutes.

Nouveau notaire

Maître BONNEAU s'est installé récemment dans l'étude occupée précédemment par Maître Brigitte VIGNAUD. Il arrive de la région de Clermont-Ferrand, et a été nommé par arrêté de la garde des Sceaux, le 21 juillet 2015. Agé de 36 ans, joueur de tennis classé, il désire rejoindre le club de tennis local, pour faciliter son intégration dans la commune.



Memphique, la grenouille

Je suis clouée au sol, accrochée aux bâtiments ! Je vous montre le chemin, suivez-moi !





Commissions extérieures

État civil

NAISSANCES

14/05/2015 - NEUVILLE Laurena

14/06/2015 - BERTHAUD Simon

08/07/2015 - BOUTON Cloé

MARIAGE

Madame TACHET Carine et Madame BERTHAUD Mylène, le 27/06/2015

Monsieur GRANDJEAN Frédéric et Madame BERARD Maryline, le 18/07/2015

Monsieur TERRIEN Eric et Madame SERRANO Christel, le 18/07/2015

DÉCÈS

Monsieur Roger Marcel GRAS, le 19/04/2015 à Fleyriat, né le 29/07/1929 à Saint-Trivier-de-Courtes.

Monsieur René Marcel CARRY, le 9/05/2015 à Saint-Trivier-de-Courtes, né le 22/08/1931 à VESCOURS.

Madame Andrée Odette Madeleine JACQUET, le 19/05/2015 à Fleyriat, née le 4/09/1925 à Courtes.

Madame Léonie Octavie Madeleine BONHOMME, le 5/06/2015 à la maison de retraite, née le 14/07/1923 à Curciat Dongalon.

Madame Claudine Joséphine Françoise GONIN, le 6/07/2015 à la maison de retraite, née le 12/02/1922.

C'est la rentrée : que se passe-t-il côté collège ?

Les changements suite à la réforme des collèges engagée par la Ministre de l'Education, ne doivent être effectifs qu'à la rentrée 2016 ! Ils restent encore à l'étude.

Mais la rentrée 2015 n'est pas à l'immobilisme !

Des travaux de réfection pour les salles de cours de musique, arts-plastiques et technologie, avec mise aux normes d'accessibilité handicapés, ont démarré le 6 juillet 2015 pour finir au début du premier trimestre 2016. La gestion des collèges relevant de la compétence du Conseil départemental, ces travaux sont financés par ce dernier.

Une fois les travaux de réfection terminés, il investira dans la construction d'un restaurant scolaire [self]. Ce nouveau bâtiment sera situé dans l'annexe du collège. Les repas seront préparés sur place. Les élèves des classes maternelles et primaires bénéficieront de ces repas dans leurs locaux habituels.

Cette année, il y a une classe de plus, soit 12, pour un prévisionnel de 280 élèves contre 267 l'année dernière.

Tous ces investissements, reflètent la volonté du Conseil départemental de maintenir durablement le collège sur notre territoire.

L'agriculture en fête !

L'édition 2015 s'est déroulée dans la tradition du Comice agricole avec le concours départemental du CHAROLAIS. Outre les manifestations diverses telles que les danses western et le groupe Doma Vaquera, les chevaux étaient encore à l'honneur cette année avec

son concours départemental d'attelage, les parades, les jeunes chevaux en mains, les ballades et promenades en calèche. Un défilé de mode parachevait les manifestations proposées. Bien entendu, le déjeuner avec son poulet de Bresse cuit à la broche, était organisé sous la carronnière.